

M. Benjamin a rappelé le rôle traditionnel du Canada au chapitre du maintien de la paix, et il a soutenu que l'idée de transformer le Canada en zone dénucléarisée allait de pair avec le soutien accordé par lui au Traité sur la non-prolifération. Le député néo-démocrate Neil Young, qui a présenté une motion tendant à déclarer le Canada zone exempte d'armes nucléaires, a lui aussi affirmé que le Canada devait agir conformément à sa réputation de pacificateur.

M. Young a proposé que le Canada, pour démontrer aux États-Unis son opposition aux missiles de croisière, arme à laquelle on aurait sans doute recours dans une guerre nucléaire limitée, devrait refuser de permettre l'essai de ces missiles et barrer l'accès de ses eaux aux bâtiments porteurs de missiles de croisière.

Faisant allusion aux différents débats qui ont eu lieu dans d'autres régions au sujet des zones dénucléarisées, M. Young a dit :

"Dans bien des parties du globe, cela fait longtemps qu'on discute de la possibilité d'établir des zones dénucléarisées. Au Canada, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté une résolution pour déclarer la province zone dénucléarisée. Plus de 80 municipalités du Canada se sont aussi déclarées zones dénucléarisées. L'année dernière, près d'un demi-million de Canadiens ont signé une pétition pour la paix qui demandait notamment de faire du Canada une zone dénucléarisée."⁸

M. Young a enchaîné en déclarant :

"Le temps est venu pour le Canada de faire preuve d'initiative. Le Canada envisage trop étroitement ses options ayant refusé d'adopter une position résolument indépendante en politique étrangère... En faisant du Canada une zone dénucléarisée, nous donnerons l'exemple aux autres pays et nous aurons pris une mesure concrète pour rendre notre planète plus sûre."⁹

Le député libéral Jean-Robert Gauthier a déclaré que "nous ne sommes ni pour ni contre l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au

⁸ Débats de la Chambre des communes, 10 octobre 1985, p. 7573.

⁹ Ibid.